

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2022

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Chantal Lemieux, atteste la véracité du Rapport financier de Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Signature



Date 22 mars 2023

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	20
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	21
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	22
Charges par objets	23
Excédent (déficit) accumulé	24
Avantages sociaux futurs	28

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	38
Analyse des charges	48

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

*MPA inc.*¹
Société de comptables professionnels agréés

MPA inc. société de comptables professionnels agréés

1 Par Robert Arbour CPA auditeur

Montréal le 22 mars 2023

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	37 047 387	39 647 388	35 380 391
Transferts	4			
Services rendus	5	2 410 100	2 783 397	2 288 463
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7	5 500 000	4 066 063	5 713 139
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	130 000	359 705	120 781
Autres revenus	10	30 000	104 930	25 552
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	45 117 487	46 961 483	43 528 326
Charges				
Administration générale	14	2 703 102	2 658 307	2 332 689
Sécurité publique	15	43 556 085	47 344 641	42 158 286
Transport	16			
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	464 500	465 672	690 730
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	46 723 687	50 468 620	45 181 705
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(1 606 200)	(3 507 137)	(1 653 379)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		8 253 319	9 906 698
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		8 253 319	9 906 698
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		4 746 182	8 253 319

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 130 192	11 401 863
Débiteurs (note 5)	2	5 028 440	4 042 373
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	12 158 632	15 444 236
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	5 872 729	6 047 922
Revenus reportés (note 12)	12		
Dettes à long terme (note 13)	13	2 384	176 795
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	4 210 500	3 855 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	10 085 613	10 079 717
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	2 073 019	5 364 519
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	2 100 490	2 375 716
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	185 564	148 848
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	387 109	364 236
	23	2 673 163	2 888 800
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	4 746 182	8 253 319
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalisations	
		2022	2022	2021
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 606 200)	(3 507 137)	(1 653 379)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (1 733 074)(781 111)(973 486)
Produit de cession	3	15 000	69 520	30 473
Amortissement	4	1 285 000	1 051 998	1 150 127
(Gain) perte sur cession	5	(15 000)	(65 182)	(30 473)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		1	
	8	(448 074)	275 226	176 641
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(36 716)	(13 772)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(22 873)	(48 217)
	13		(59 589)	(61 989)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(2 054 274)	(3 291 500)	(1 538 727)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		5 364 519	6 903 246
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		5 364 519	6 903 246
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		2 073 019	5 364 519

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(3 507 137)	(1 653 379)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 051 998	1 150 127
Autres			
▪ Gain (perte) sur disposition	3	(65 182)	(30 473)
▪	4	1	
	5	(2 520 320)	(533 725)
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(986 067)	278 730
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(175 193)	864 450
Revenus reportés	9		
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	355 500	224 000
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(36 716)	(13 772)
Autres actifs non financiers	13	(22 873)	(48 217)
	14	(3 385 669)	771 466
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(781 111)	(973 486)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	69 520	30 473
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18	()	()
	19	(711 591)	(943 013)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	()	()
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	()	()
Cession	23		
	24		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25		
Remboursement de la dette à long terme	26	(174 411)	(361 454)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	(174 411)	(361 454)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	(4 271 671)	(533 001)
Solde déjà établi	33	11 401 863	11 934 864
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	11 401 863	11 934 864
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	7 130 192	11 401 863

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. Statut de l'organisme municipal

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est un organisme municipal constitué et régit en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé des 17 maires des villes et municipalités constituant la Régie.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Régie est apparentée avec ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la Régie.

La Régie n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Régie et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passif, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

b) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Machinerie, Outillage et équipement : période de 3 à 10 ans

Véhicules: période de 3 à 10 ans

Ameublement et équipement de bureau: période de 10 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

D) Passifs

S.O.

E) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

Les quotes-parts, provenant des dix-sept villes constituantes, sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution;

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients, et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pouvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments*Affectations*

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant des excédents affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des charges, mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	7 130 192	11 401 863
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	7 130 192	11 401 863
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	9	7 130 192	11 401 863
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	998 272	523 091
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. Débiteurs

		2022	2021
Taxes municipales	12		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	201 568	266 859
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	47 702	50 007
Organismes municipaux	16	3 930 020	2 986 572
Autres			
▪ Divers débiteurs	17	849 150	738 935
▪	18		
	19	5 028 440	4 042 373
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	545 254	264 375
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28		
Ministère de la Culture et des Communications	29		
Autres ministères/organismes	30	201 568	266 859
	31	201 568	266 859

Note**6. Prêts**

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪	34		
▪	35		
	36		
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38		
Autres placements	39		
	40		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note**8. Avantages sociaux futurs**

	2022	2021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43 (4 210 500)	(3 855 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44	
	45 (4 210 500)	(3 855 000)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46 6 611 500	4 313 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47	
Régimes à cotisations déterminées	48	
Autres régimes (REER et autres)	49	
Régimes de retraite des élus municipaux	50 9 427	8 187
	51 6 620 927	4 321 187

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

	2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52	
Autres	53	
	54	

Note**10. Emprunts temporaires**

Au 31 décembre 2022, la Régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2022. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

11. Crédoeurs et charges à payer

	2022	2021
Fournisseurs	55 1 360 135	2 206 392
Salaires et avantages sociaux	56 4 512 594	3 841 530
Dépôts et retenues de garantie	57	
Provision pour contestations d'évaluation	58	
Autres		
▪	59	
▪	60	
▪	61	
▪	62	
▪	63	
	64 5 872 729	6 047 922

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

12. Revenus reportés

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65		
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪	71		
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪	80		
▪	81		
▪	82		
▪	83		
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87		

Note**13. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne					88		
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					92		
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,29	3,29	2023	2023	94	2 384	176 795
Autres					95		
					96	2 384	176 795
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	()	()
					98	2 384	176 795

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2023	99		2 384		2 384
2024	100				
2025	101				
2026	102				
2027	103				
2028 et plus	104				
	105		2 384		2 384
Intérêts et frais accessoires	106		()	()	
	107		2 384		2 384

Note

14. Autres passifs

	2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	
Assainissement des sites contaminés	109	
Autres		
▪	110	
▪	111	
▪	112	
▪	113	
	114	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	115				
Eaux usées	116				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117				
Autres					
▪	118				
▪	119				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121				
Améliorations locatives	122	1 170 157	15 064		1 185 221
Véhicules	123	4 227 567	633 897	280 003	4 581 461
Ameublement et équipement de bureau	124	2 714 164	118 445		2 832 609
Machinerie, outillage et équipement divers	125	3 319 903	13 705		3 333 608
Terrains	126				
Autres	127				
	128	11 431 791	781 111	280 003	11 932 899
Immobilisations en cours	129				
	130	11 431 791	781 111	280 003	11 932 899
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	131				
Eaux usées	132				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133				
Autres					
▪	134				
▪	135				
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137				
Améliorations locatives	138	1 120 666	11 093		1 131 759
Véhicules	139	2 787 002	690 155	275 664	3 201 493
Ameublement et équipement de bureau	140	2 187 351	225 446		2 412 797
Machinerie, outillage et équipement divers	141	2 961 056	125 304		3 086 360
Autres	142				
	143	9 056 075	1 051 998	275 664	9 832 409
VALEUR COMPTABLE NETTE	144	2 375 716			2 100 490
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145	2 673 453		2 673 453	
Amortissement cumulé	146	(2 490 836)		(2 490 836)	
Valeur comptable nette	147	182 617			

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

16. Propriétés destinées à la revente

	2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148	
Immeubles industriels municipaux	149	
Autres	150	
	151	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
VALEUR COMPTABLE NETTE	164				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2022	2021
Frais payés d'avance		
▪ Assurance, École de police, TI	165	387 109
▪	166	
▪	167	
Autres		
▪	168	
▪	169	
	170	387 109
		364 236

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de **1 183 770\$**. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Location de système de radio communication: 394 590\$ en 2023, 394 590\$ en 2024 et 394 590\$ en 2025.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2022	2021
Emprunts temporaires			
	171		
Dettes à long terme			
	172		
	173		

N/A

B) Auto-assurance

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 124 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

D) Autres

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure de Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autres des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision. Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

25. Instruments financiers

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		<u>Budget 2022</u>		<u>Réalisations 2022</u>		<u>Réalisations 2021</u>
		<u>Sans ventilation de l'amortissement</u>	<u>Sans ventilation de l'amortissement</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Total</u>	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	37 047 387	39 647 388		39 647 388	35 380 391
Transferts	4					
Services rendus	5	2 410 100	2 783 397		2 783 397	2 288 463
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7	5 500 000	4 066 063		4 066 063	5 713 139
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	130 000	359 705		359 705	120 781
Autres revenus	10	30 000	104 930		104 930	25 552
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	45 117 487	46 961 483		46 961 483	43 528 326
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15					
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21					
	22	45 117 487	46 961 483		46 961 483	43 528 326
Charges						
Administration générale	23	2 688 102	2 650 204	8 103	2 658 307	2 332 689
Sécurité publique	24	42 286 085	46 300 746	1 043 895	47 344 641	42 158 286
Transport	25					
Hygiène du milieu	26					
Santé et bien-être	27					
Aménagement, urbanisme et développement	28					
Loisirs et culture	29					
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	464 500	465 672		465 672	690 730
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 285 000	1 051 998	(1 051 998)		
	34	46 723 687	50 468 620		50 468 620	45 181 705
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(1 606 200)	(3 507 137)		(3 507 137)	(1 653 379)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022		2021
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 606 200)	(3 507 137)	(1 653 379)
Moins : revenus d'investissement	2	()	()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 606 200)	(3 507 137)	(1 653 379)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	1 285 000	1 051 998	1 150 127
Produit de cession	5	15 000	69 520	30 473
(Gain) perte sur cession	6	(15 000)	(65 182)	(30 473)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	1 285 000	1 056 336	1 150 127
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	(174 400)	(174 411)	(361 454)
	18	(174 400)	(174 411)	(361 454)
Affectations				
Activités d'investissement	19	()	()	()
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		71 000	
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 400 000	3 800 000	1 757 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(757 900)	(756 293)	(638 445)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(146 500)	(146 500)	(146 500)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	495 600	2 968 207	972 055
	26	1 606 200	3 850 132	1 760 728
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		342 995	107 349

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
	Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2 ()	()
Sécurité publique	3 (781 111)	(973 486)
Transport	4 ()	()
Hygiène du milieu	5 ()	()
Santé et bien-être	6 ()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()	()
Loisirs et culture	8 ()	()
Réseau d'électricité	9 ()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()	()
	11 (781 111)	(973 486)
Propriétés destinées à la revente		
Acquisition	12 ()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	13 ()	()
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement	14	
Affectations		
Activités de fonctionnement	15	
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16	
Excédent de fonctionnement affecté	17	31 874
Réserves financières et fonds réservés	18 781 111	941 612
	19 781 111	973 486
	20	
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget	Réalizations	
		2022	2022	2021
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	31 113 309	32 194 505	30 040 004
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	8 604 778	11 128 319	8 355 998
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	5 000 600	5 372 567	4 698 725
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	2 500	2 466	12 617
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	462 000	463 206	678 113
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14			
Transferts	15			
Autres	16			
Autres organismes				
Transferts	17	255 500	255 559	246 121
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	1 285 000	1 051 998	1 150 127
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21			
▪	22			
▪	23			
	24	46 723 687	50 468 620	45 181 705

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	750 152	1 878 157
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 794 652	4 694 650
Réserves financières et fonds réservés	3	998 272	523 091
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(895 000)(1 041 500)
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	2 098 106	2 198 921
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	4 746 182	8 253 319
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	750 152	1 878 157
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	750 152	1 878 157
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Projets spéciaux	12	55 707	2 955 697
▪ Éventualités	13	1 738 945	1 738 953
▪	14		
▪	15		
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	1 794 652	4 694 650
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	22		
▪	23		
▪	24		
	25		
	26	1 794 652	4 694 650

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	27	
▪	28	
▪	29	
▪	30	
▪	31	
	32	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37	998 272
Organismes contrôlés et partenariats	38	523 091
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	
Organismes contrôlés et partenariats	40	
Montant non réservé		
Administration municipale	41	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45	
Autres		
▪	46	
▪	47	
	48	
	49	
	998 272	523 091
	998 272	523 091

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 (403 000)	(462 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 ()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 ()	()
Autres	54 (492 000)	(579 500)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 ()	()
	56 (895 000)	(1 041 500)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57 ()	()
Assainissement des sites contaminés	58 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59 ()	()
Autres		
▪	60 ()	()
▪	61 ()	()
	62 (895 000)	(1 041 500)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	65 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	66 ()	()
Autres		
▪	67 ()	()
▪	68 ()	()
	69 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	70 ()	()
Mesure relative à la COVID-19	71 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	72 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 ()	()
Autres		
▪	74 ()	()
▪	75 ()	()
	76 ()	()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	77	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80	
Autres		
▪	81	
	82	
	83 (895 000)	(1 041 500)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	84	
Investissements à financer	85 ()	()
	86	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87	2 100 490
Propriétés destinées à la revente	88	2 375 716
Prêts	89	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91	
	92	2 100 490
		2 375 716
Ajustements aux éléments d'actif	93	
	94	2 100 490
		2 375 716
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	95 (2 384)	(176 795)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 ()	()
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99	
	100 (2 384)	(176 795)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 ()	()
	102 (2 384)	(176 795)
	103	2 098 106
		2 198 921

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres au 31 décembre 2019 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2019.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes :

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais en gagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(3 855 000)	(3 631 000)
Charge de l'exercice	4 (6 611 500)	(4 313 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	6 256 000	4 089 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(4 210 500)	(3 855 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	154 273 700	144 419 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (156 850 000)(150 269 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(2 576 300)	(5 850 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(1 634 200)	1 995 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(4 210 500)	(3 855 000)
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(4 210 500)	(3 855 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	154 273 700	144 419 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (156 850 000)(150 269 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (2 576 300)(5 850 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	6 819 000	8 826 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	2 473 000	158 000
	20	9 292 000	8 984 000
Cotisations salariales des employés	21 (3 424 000)(5 827 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	5 868 000	3 157 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	354 500	573 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(73 000)	(94 000)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	6 149 500	3 636 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	8 353 000	7 936 000
Rendement espéré des actifs	33 (7 891 000)(7 259 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	462 000	677 000
Charge de l'exercice	35	6 611 500	4 313 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 5 771 700	11 492 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (7 891 000)(7 259 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 (2 119 300)	4 233 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 5 467 000	(2 040 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	40 5 597 000	8 290 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 146 052 000	147 252 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 3 179 000	3 282 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 2 994 000	964 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,71 %	5,38 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,38 %	5,48 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 2,79 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	51	
▪	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106		
Description des régimes et autres renseignements			
		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113		
Description des régimes et autres renseignements			
		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116		
Autres régimes	117		
	118		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	15	19

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixées par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2022	2021
Cotisations des élus au RREM	120	2 797	2 429
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121	9 427	8 187
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122		
	123	9 427	8 187
Note			

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

TRANSFERTS	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	49		
Sécurité publique			
Police	50		
Sécurité incendie	51		
Sécurité civile	52		
Autres	53		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	54		
Enlèvement de la neige	55		
Autres	56		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	57		
Transport adapté	58		
Transport scolaire	59		
Autres	60		
Transport aérien	61		
Transport par eau	62		
Autres	63		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64		
Réseau de distribution de l'eau potable	65		
Traitement des eaux usées	66		
Réseaux d'égout	67		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	68		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	69		
Tri et conditionnement	70		
Autres	71		
Autres	72		
Cours d'eau	73		
Protection de l'environnement	74		
Autres	75		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	76		
Sécurité du revenu	77		
Autres	78		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	79		
Rénovation urbaine	80		
Promotion et développement économique	81		
Autres	82		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	83		
Activités culturelles			
Bibliothèques	84		
Autres	85		
Réseau d'électricité	86		
	87		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	88		
Sécurité publique			
Police	89		
Sécurité incendie	90		
Sécurité civile	91		
Autres	92		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	93		
Enlèvement de la neige	94		
Autres	95		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	96		
Transport adapté	97		
Transport scolaire	98		
Autres	99		
Transport aérien	100		
Transport par eau	101		
Autres	102		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103		
Réseau de distribution de l'eau potable	104		
Traitement des eaux usées	105		
Réseaux d'égout	106		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	107		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	108		
Tri et conditionnement	109		
Autres	110		
Autres	111		
Cours d'eau	112		
Protection de l'environnement	113		
Autres	114		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	115		
Sécurité du revenu	116		
Autres	117		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	118		
Rénovation urbaine	119		
Promotion et développement économique	120		
Autres	121		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	122		
Activités culturelles			
Bibliothèques	123		
Autres	124		
Réseau d'électricité	125		
	126		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127			
Péréquation	128			
Neutralité	129			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131			
Fonds de développement des territoires	132			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134			
Dotations spéciales de fonctionnement	135			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136			
Autres	137			
	138			
TOTAL DES TRANSFERTS	139			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

SERVICES RENDUS	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffe et application de la loi	140		
Évaluation	141		
Autres	142		
	143		
Sécurité publique			
Police	144		
Sécurité incendie	145		
Sécurité civile	146		
Autres	147		
	148		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	149		
Enlèvement de la neige	150		
Autres	151		
Transport collectif	152		
Autres	153		
	154		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155		
Réseau de distribution de l'eau potable	156		
Traitement des eaux usées	157		
Réseaux d'égout	158		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	159		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	160		
Tri et conditionnement	161		
Autres	162		
Autres	163		
Cours d'eau	164		
Protection de l'environnement	165		
Autres	166		
	167		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	168		
Autres	169		
	170		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	171		
Rénovation urbaine	172		
Promotion et développement économique	173		
Autres	174		
	175		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	176		
Activités culturelles			
Bibliothèques	177		
Autres	178		
	179		
Réseau d'électricité	180		
	181		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	182			
Évaluation	183			
Autres	184			
	185			
Sécurité publique				
Police	186			
Sécurité incendie	187			
Sécurité civile	188			
Autres	189	2 410 100	2 783 397	2 288 463
	190	2 410 100	2 783 397	2 288 463
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	191			
Enlèvement de la neige	192			
Autres	193			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194			
Transport adapté	195			
Transport scolaire	196			
Autres	197			
Autres	198			
	199			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	200			
Traitement des eaux usées	201			
Réseaux d'égout	202			
Réseaux d'égout				
Réseaux d'égout	203			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204			
Matières recyclables	205			
Autres	206			
Cours d'eau	207			
Protection de l'environnement	208			
Autres	209			
	210			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	211			
Sécurité du revenu	212			
Autres	213			
	214			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	215			
Rénovation urbaine	216			
Promotion et développement économique	217			
Autres	218			
	219			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	220			
Activités culturelles				
Bibliothèques	221			
Autres	222			
	223			
Réseau d'électricité	224			
	225	2 410 100	2 783 397	2 288 463
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	2 410 100	2 783 397	2 288 463

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	227			
Droits de mutation immobilière	228			
Droits sur les carrières et sablières	229			
Autres	230			
	231			
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	232	5 500 000	4 066 063	5 713 139
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	233			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	234	130 000	359 705	120 781
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235	20 000	65 182	30 473
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			
Autres contributions	242			
Redevances réglementaires	243			
Autres	244		39 748	(4 921)
	245	20 000	104 930	25 552
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	246			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Budget 2022		Réalizations 2022		Réalizations 2021	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	116 000	107 393		107 393	117 128
Greffe et application de la loi	2	529 013	515 567		515 567	444 670
Gestion financière et administrative	3	1 209 850	1 279 181	8 103	1 287 284	1 092 596
Évaluation	4					
Gestion du personnel	5	833 239	748 063		748 063	678 295
Autres						
▪	6					
▪	7					
	8	2 688 102	2 650 204	8 103	2 658 307	2 332 689
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	42 286 085	46 300 746	1 043 895	47 344 641	42 158 286
Sécurité incendie	10					
Sécurité civile	11					
Autres	12					
	13	42 286 085	46 300 746	1 043 895	47 344 641	42 158 286
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14					
Enlèvement de la neige	15					
Éclairage des rues	16					
Circulation et stationnement	17					
Transport collectif						
Transport en commun	18					
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22					

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Budget 2022		Réalizations 2022		Réalizations 2021
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23				
Réseau de distribution de l'eau potable	24				
Traitement des eaux usées	25				
Réseaux d'égout	26				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27				
Élimination	28				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29				
Tri et conditionnement	30				
Matières organiques					
Collecte et transport	31				
Traitement	32				
Matériaux secs	33				
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37				
Protection de l'environnement	38				
Autres	39				
	40				
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41				
Sécurité du revenu	42				
Autres	43				
	44				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Budget 2022		Réalizations 2022		Réalizations 2021
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45				
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				
Autres biens	47				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48				
Tourisme	49				
Autres	50				
Autres	51				
	52				
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	53				
Patinoires intérieures et extérieures	54				
Piscines, plages et ports de plaisance	55				
Parcs et terrains de jeux	56				
Parcs régionaux	57				
Expositions et foires	58				
Autres	59				
	60				
Activités culturelles					
Centres communautaires	61				
Bibliothèques	62				
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	63				
Autres ressources du patrimoine	64				
Autres	65				
	66				
	67				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Budget 2022		Réalizations 2022		Total	Réalizations 2021
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
	FRAIS DE FINANCEMENT						
	Dette à long terme						
	Intérêts	69	2 500	2 466		2 466	12 617
	Autres frais	70					
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	71	462 000	462 000		462 000	677 000
	Autres	72		1 206		1 206	1 113
		73	464 500	465 672		465 672	690 730
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	1 285 000	1 051 998 (1 051 998)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	2
Analyse de la dette à long terme	3
Endettement total net à long terme	4
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme	5
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	6
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	7
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement	8
Analyse de la rémunération	9
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10

Autres renseignements

Questionnaire	11
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Réalizations 2022	Réalizations 2021
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15	15 064	9 430
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	633 897	630 707
Ameublement et équipement de bureau	18	118 445	272 004
Machinerie, outillage et équipement divers	19	13 705	61 345
Terrains	20		
Autres	21		
	22	781 111	973 486

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23		
Usines de traitement de l'eau potable	24		
Usines et bassins d'épuration	25		
Conduites d'égout	26		
Autres infrastructures	27		
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28		
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31		
Autres infrastructures	32		
Autres immobilisations corporelles	33	781 111	973 486
	34	781 111	973 486

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	176 795		174 411	2 384
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	176 795		174 411	2 384
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	176 795		174 411	2 384
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	176 795		174 411	2 384

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	2 384
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	2 384
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	15	
Endettement net à long terme	16	2 384
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	2 384
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	2 384
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

**QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE
DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
59010	Ville de Sainte-Julie	360
59020	Ville de Varennes	274
59015	Ville de Saint-Amable	116
59035	Ville de Contrecoeur	89
59025	Municipalité de Verchères	68
59030	Municipalité de Calixa-Lavallée	8
57005	Ville de Chambly	311
57040	Ville de Beloeil	257
57035	Ville de Mont-Saint-Hilaire	239
57020	Ville de Saint-Basile-le-Grand	191
57030	Ville d'Otterburn Park	96
57010	Ville de Carignan	119
57025	Municipalité de McMasterville	61
57033	Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	38
57045	Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil	40
55057	Ville de Richelieu	63
55065	Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu	54
1		2 384

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	781 111	973 486
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	781 111	973 486

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
Ensemble des municipalités		
59010	Ville de Sainte-Julie	5 543 323
59020	Ville de Varennes	4 360 449
59015	Ville de Saint-Amable	2 095 164
59035	Ville de Contrecoeur	1 646 611
59025	Municipalité de Verchères	1 055 664
59030	Municipalité de Calixa-Lavallée	146 508
57005	Ville de Chambly	5 562 910
57040	Ville de Beloeil	4 449 229
57035	Ville de Mont-Saint-Hilaire	3 833 862
57020	Ville de Saint-Basile-le-Grand	3 017 804
57030	Ville d'Otterburn Park	1 432 647
57010	Ville de Carignan	2 373 111
57025	Municipalité de McMasterville	986 456
57033	Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	625 807
57045	Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil	677 701
55057	Ville de Richelieu	990 393
55065	Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu	849 749
		1 39 647 388
Certaines municipalités		
		2
		3 39 647 388

ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		2022		2021
		Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	2 688 102	2 650 204	2 320 046
Sécurité publique				
Police	4	34 359 285	36 997 184	33 060 345
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	8			
Enlèvement de la neige	9			
Autres	10			
Transport collectif	11			
Autres	12			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	13			
Réseau de distribution de l'eau potable	14			
Traitement des eaux usées	15			
Réseaux d'égout	16			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	17			
Matières recyclables	18			
Autres	19			
Cours d'eau	20			
Protection de l'environnement	21			
Autres	22			
Santé et bien-être				
Logement social	23			
Autres	24			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	25			
Rénovation urbaine	26			
Promotion et développement économique	27			
Autres	28			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	29			
Activités culturelles				
Bibliothèques	30			
Autres	31			
	32	37 047 387	39 647 388	35 380 391

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	20,83	34,00	41 515,00	3 024 684	692 944	3 717 628
Professionnels	2						
Cols blancs	3	42,14	37,00	90 772,00	3 327 010	816 176	4 143 186
Cols bleus	4						
Policiers	5	230,18	40,00	541 945,00	25 750 676	9 603 941	35 354 617
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	293,15		674 232,00	32 102 370	11 113 061	43 215 431
Élus	9	17,00			92 135	15 258	107 393
	10	310,15			32 194 505	11 128 319	43 322 824

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16					
	17					

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5	465 672	690 730
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	465 672	690 730
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	465 672	690 730

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	<u>3 500 000 \$</u>
---	---	---------------------

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

La question 13 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 2

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

3 4

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

5 6

3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

7 8

4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

9 10

Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

11 12

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

13 14

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2023-03-22

Nom du signataire : Caroline Vigneault

Fonction du signataire : Responsable de la trésorerie

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2023-03-14 08:08

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022		2021
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	45 117 487	46 961 483	43 528 326
Investissement	2			
	3	45 117 487	46 961 483	43 528 326
Charges				
	4	46 723 687	50 468 620	45 181 705
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	(1 606 200)	(3 507 137)	(1 653 379)
Moins : revenus d'investissement	6	()	()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	(1 606 200)	(3 507 137)	(1 653 379)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 285 000	1 051 998	1 150 127
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	(174 400)	(174 411)	(361 454)
Affectations				
Activités d'investissement	11	()	()	()
Excédent (déficit) accumulé	12	495 600	2 968 207	972 055
Autres éléments de conciliation	13		4 338	
	14	1 606 200	3 850 132	1 760 728
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		342 995	107 349

Extrait du rapport financier, pages S16 et S17

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	7 130 192	11 401 863
Débiteurs	2	5 028 440	4 042 373
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	12 158 632	15 444 236
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	2 384	176 795
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	4 210 500	3 855 000
Autres	9	5 872 729	6 047 922
	10	10 085 613	10 079 717
Actifs financiers nets (dette nette)	11	2 073 019	5 364 519
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	2 100 490	2 375 716
Autres	13	572 673	513 084
	14	2 673 163	2 888 800
Excédent (déficit) accumulé	15	4 746 182	8 253 319

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	16	750 152	1 878 157
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Projets spéciaux	17	55 707	2 955 697
▪ Éventualités	18	1 738 945	1 738 953
▪	19		
▪	20		
▪	21		
▪	22		
▪	23		
▪	24		
▪	25		
	26	1 794 652	4 694 650
Réserves financières	27		
Fonds réservés	28	998 272	523 091
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29	(895 000)	(1 041 500)
Financement des investissements en cours	30		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	31	2 098 106	2 198 921
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	32		
	33	4 746 182	8 253 319

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	2 384
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	2 384
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	2 384	176 795
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	2 384	176 795
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37</i>			

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022		2021
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12			
Compensations tenant lieu de taxes	13			
Quotes-parts	14	37 047 387	39 647 388	35 380 391
Transferts	15			
Services rendus	16	2 410 100	2 783 397	2 288 463
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 500 000	4 066 063	5 713 139
Autres	18	160 000	464 635	146 333
	19	45 117 487	46 961 483	43 528 326
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22			
Autres	23			
	24			
	25	45 117 487	46 961 483	43 528 326
<i>Extrait du rapport financier, page S16</i>				

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget 2022		Réalizations 2022		Réalizations 2021
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	2 688 102	2 650 204	8 103	2 658 307	2 332 689
Sécurité publique						
Police	2	42 286 085	46 300 746	1 043 895	47 344 641	42 158 286
Sécurité incendie	3					
Autres	4					
Transport						
Réseau routier	5					
Transport collectif	6					
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8					
Matières résiduelles	9					
Autres	10					
Santé et bien-être	11					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12					
Promotion et développement économique	13					
Autres	14					
Loisirs et culture	15					
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	464 500	465 672		465 672	690 730
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	45 438 687	49 416 622	1 051 998	50 468 620	45 181 705
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 285 000	1 051 998 (1 051 998)		
	21	46 723 687	50 468 620		50 468 620	45 181 705

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		<u>2022</u>	<u>2021</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1		
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (781 111)(973 486)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5		
Excédent accumulé	6	781 111	973 486
	7		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8		

Extrait du rapport financier, page S18